

**DECISION PORTANT SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSIION DU DROIT
D'EXPLOITATION DU SPECTACLE EXPEDITION NOEL AVEC L'ASSOCIATION
POPATEX**

Adm N° 2024 - 149

Le Maire de MOISSAC,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant l'intérêt pour la Collectivité d'organiser un spectacle à la Médiathèque Municipale de Moissac,

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET

La signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation pour un spectacle de Noël intitulé « Expédition Noël ! » présenté par l'association Popatex – BP 70431 – 31 004 TOULOUSE Cedex 6 et joué à la Médiathèque municipale.

ARTICLE 2 – DUREE

Le présent contrat est conclu pour la durée de la représentation, soit le samedi 21 décembre 2024 à 15h.

ARTICLE 3 – COUT

Le montant du contrat est de 620 € TTC. Il inclut le cachet, les frais de déplacements, les frais de gestion ainsi que la TVA de 5,5% à laquelle est assujettie Popatex.

ARTICLE 4 – FORMALITE

La présente décision sera publiée selon les conditions de forme fixées par les textes en vigueur.

ARTICLE 5 – APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 17 septembre 2024

Le Maire,



Romain LOPEZ